



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/4473  
26 août 1960  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quinzième session

LETTRE, EN DATE DU 26 AOUT 1960, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DU DESARMEMENT

J'ai l'honneur de me référer aux 66ème à 70ème séances de la Commission du désarmement, qui se sont tenues du 16 au 18 août 1960.

La Commission a examiné des questions mentionnées dans les résolutions 1378 (XIV) et 1403 (XIV) de l'Assemblée générale. L'Equateur, l'Inde, le Mexique, la République arabe unie, la Suède et la Yougoslavie ont déposé un projet de résolution. Un amendement présenté par le Canada (DC/181) a été pris en considération dans la version révisée du projet de résolution (DC/180/Rev.1).

Au cours de débats, la Commission est parvenue à un accord sur la rédaction définitive du projet de résolution, qu'elle a ensuite adopté à l'unanimité.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la résolution de la Commission du désarmement (DC/182) ainsi que les documents et comptes rendus de la Commission<sup>1/</sup>. Je vous serais obligé de bien vouloir les transmettre à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité.

Le Président de la Commission du désarmement

Signé : Luis PADILLA NERVO

1/ DC/149-DC/181, DC/PV.66-70.